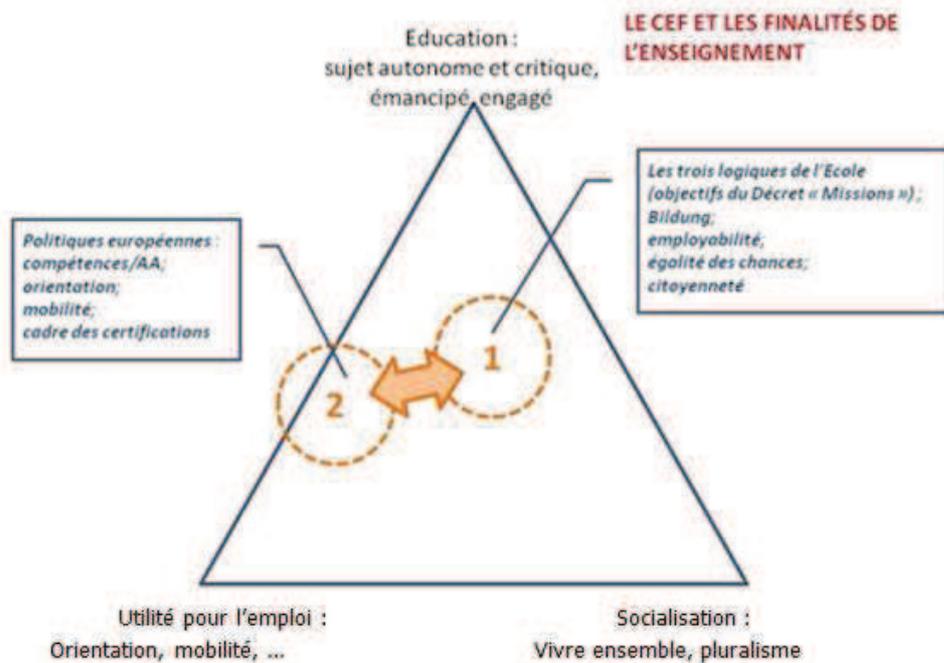




Conseil de l'Éducation
et de la Formation



Avis n° 129



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

**Sens, valeurs, objectifs de l'enseignement
et missions de l'école,
des équilibres à développer**



**Conseil de l'Éducation
et de la Formation**

**Sens, valeurs, objectifs de l'enseignement et
missions de l'école, des équilibres à développer**

**Avis n°129
Conseil du 26 juin 2015**

Avertissement :

En application du décret relatif à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, du 21 juin 1993, le CEF tient à préciser que, pour des raisons de lisibilité, ces noms exprimés au masculin doivent systématiquement se lire au masculin et au féminin.

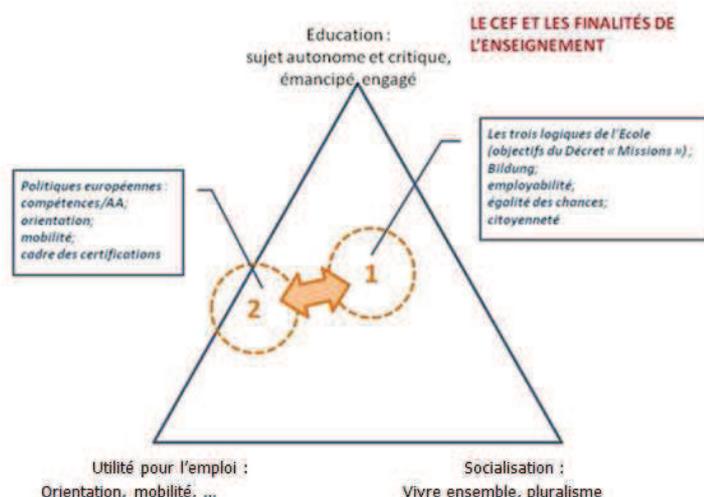
1. Contexte

Cet avis fait suite au dossier d'instruction *Une contribution au groupe de travail « Sens, valeurs, objectifs de l'enseignement et missions de l'école du 21^e siècle » - Synthèse et mise en perspective de recommandations du CEF* de mars 2015.

2. Constats

2.1. Les avis produits par le CEF depuis sa création jusqu'à ce jour, font apparaître :

- ▶ Qu'à propos des finalités de l'enseignement, le Conseil a emprunté un chemin oscillant entre une position située à équidistance des trois objectifs généraux qu'il a formulés dès 1992 sans les hiérarchiser et qui se retrouveront dans l'article 6 du Décret « Missions » et une position plus proche de « l'Ecole de l'Utilité » lorsqu'il rendra, à partir de 2000 et en lien avec les politiques européennes, des avis plus techniques sur les acquis d'apprentissage, le cadre des certifications, etc.
- ▶ Comme il apparaît à la lecture de ses avis antérieurs, le cheminement est bien celui de « l'oscillation » ou du « va-et-vient » et non celui de « la prise de distance ». En effet, le fil rouge des travaux du CEF - des travaux préparatoires au Décret « Missions » jusqu'aux avis très récents comme celui sur la Bildung - reste cohérent avec les trois logiques auxquelles le CEF a recommandé de référer l'action éducative : la logique civique, dans laquelle l'accent est mis sur la formation du citoyen, la logique industrielle qui vise à former des futurs producteurs, et la logique domestique, qui entend former des enfants heureux. C'est au départ de cette analyse que le CEF a construit ses propositions, en choisissant, non pas de privilégier une logique mais de les admettre toutes les trois, en les combinant de façon complémentaire.
- ▶ Schématiquement, ce mouvement de « va-et-vient » peut être modélisé à l'aide du triangle des « trois rôles sociaux de l'institution scolaire » :



2.2. Plusieurs récits font état d'un monde qui change :

Cette perception du changement se retrouve dans certains Avis du CEF, dont principalement l'Avis 115 *Innovation, créativité et emploi... une interpellation à l'enseignement et à la formation*, de juin 2012. Le dossier d'instruction a illustré cette perception à partir de l'actualité récente :

- ▶ le lancement du *Pacte pour un enseignement d'excellence*, Namur, 26 janvier 2015 ;
- ▶ le colloque du Girsef, *L'École bientôt hors-jeu ?*, Charleroi, 6 novembre 2014 ;
- ▶ le colloque du CEF, *Prolonger le tronc commun, quels enjeux pour l'avenir des jeunes ?*, Parlement de la FWB, 16 janvier 2015.

3. Le CEF formule les recommandations suivantes :

3.1. Le CEF demande que soit maintenu et développé l'équilibre entre les trois logiques auxquelles il a recommandé de référer l'action éducative :

- ▶ développement personnel, lié au premier objectif de l'article 6 du décret « Missions » et se référant au pôle « Education » ;
- ▶ développement socioprofessionnel, lié au deuxième objectif de l'article 6 du décret « Missions » et se référant au pôle « Utilité » ;
- ▶ citoyenneté, lié au troisième objectif de l'article 6 du décret « Missions » et se référant au pôle « Socialisation ».

3.2. Le CEF recommande de prendre le temps de poursuivre la réflexion sur les objectifs et les missions de l'Ecole en lien avec une analyse en profondeur de changements sociétaux constants et de plus en plus rapides.

Conseil de l'Éducation et de la Formation

Bd. Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES

Tél. 02/413.26.21

Fax 02/413.27.11

cef@cfwb.be

www.cef.cfwb.be

